



DÉCLARATION DE LA CEN DU SNFOLC RÉUNIE LES 28 ET 29 AOÛT 2019

Des attaques d'une extrême gravité Préparons dès maintenant la mobilisation, réaffirmons nos revendications Assemblées générales partout pour informer, discuter, préparer le rapport de forces

A entendre le ministre Blanquer dans sa conférence de presse de rentrée, le 27 août, il n'existe pas de rejet profond de ses réformes... tout juste s'agit-il de « tourner la page de cette ambiance ». Et pour cela, le ministre espère pouvoir compter sur un « *dialogue social approfondi* » pour « *passer à autre chose* » dit-il. En clair, il faudrait accompagner demain ce que les personnels ont refusé hier, et continuent de refuser en cette rentrée ? Accompagner la mise en œuvre des textes que le ministre a fait passer en force avant et pendant l'été ? Pas question pour le SNFOLC et la FNEC FP-FO.

Promulgation de la loi Blanquer le 26 juillet, publication des nouveaux programmes de lycée au B.O. du 25 juillet. Nouvelles dégradations des conditions de travail dans les collèges et les lycées à la rentrée

Pendant des mois, les personnels ont pris position, ils ont fait grève, ils ont manifesté pour exiger du ministre qu'il abandonne ses contre-réformes. En face, le ministre n'entend rien, comme si les revendications n'existaient pas.

Fin juin, puis début juillet, malgré les menaces et intimidations, des milliers de surveillants, de correcteurs et examinateurs du baccalauréat réunis en assemblées générales ont décidé la grève et sa reconduction pour que les réformes du baccalauréat et du lycée soient abandonnées. Le SNFOLC était présent pour soutenir les revendications et la grève des personnels. Des centaines de jurys de baccalauréat ont refusé de « trafiquer » les notes des candidats, comme le demandait pourtant le ministre... Du jamais vu ! En bafouant toutes les règles d'égalité entre les candidats au baccalauréat, le ministre a montré jusqu'où il est prêt à aller dans la destruction des droits.

En cette rentrée, l'application des contre-réformes entraîne une dégradation considérable des conditions de travail. On est très loin des propos du ministre : « *à la rentrée on est toujours dans un état d'esprit assez joyeux, avec l'envie de réussir et d'être uni autour d'un objectif commun* ». Les personnels ne partagent pas

les objectifs du ministre, les contre-réformes sont rejetées, les revendications sont toujours là. Dans les collèges comme dans les lycées, les suppressions de postes et les mesures ministérielles (en particulier la deuxième heure supplémentaire imposée) conduisent à l'alourdissement des conditions de travail, à l'augmentation des effectifs par classe, les postes de vie scolaire sont insuffisants, de nombreux AESH et enseignants non titulaires ne sont pas encore réembauchés. La charge de travail des professeurs principaux est considérablement alourdie. Dans les lycées, en plus de la mise en œuvre de nouveaux programmes (massivement rejetés au Conseil supérieur de l'éducation et publiés en juillet), pour nombre d'enseignants les emplois du temps imposent la présence du matin au soir. La réforme du baccalauréat va multiplier le nombre d'épreuves en cours d'années et alourdir la charge de travail de tous. C'est inacceptable, le ministre est responsable de cette régression.

Le Président de la République annonce vouloir changer de méthode et rentrer dans ce qu'il appelle l'acte II du quinquennat. Les personnels en ont déjà vu les contours cet été : une avalanche de mesures destructrices.

LE 18 JUILLET, LE RAPPORT DE LEVOYE SUR LA RÉFORME DES RETRAITES A ÉTÉ RENDU PUBLIC

C'est ni plus ni moins la fin des 42 régimes de retraite et, pour les fonctionnaires d'Etat, la fin du Code des pensions civiles et militaires. Concrètement, le montant des pensions ne serait plus calculé sur la base de 75% du traitement brut des six derniers mois de la carrière – comme c'est le cas actuellement ! Le montant des pensions pourrait ainsi baisser de 25% ! Un régime universel « à l'équilibre » signifie aussi que la valeur du point sera modulée au gré des choix budgétaires... Cela revient à attribuer les « pleins pouvoirs » à ce gouvernement et aux suivants pour définir la valeur du point. Le régime universel par points, c'est chacun pour soi et tous perdants !

La confédération FO appelle à un rassemblement d'ampleur nationale à Paris, le 21 septembre, point d'appui pour préparer la grève en vue de faire reculer le gouvernement. « *S'il faut aller à la grève, nous y sommes prêts* » (Y. Veyrier, secrétaire général de la cgt-FO). Nous invitons tous les personnels à s'inscrire dès maintenant pour y participer.

LE 7 AOÛT : LA LOI DUSSOPT-DARMANIN DE « TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE » A ÉTÉ PUBLIÉE

Il s'agit d'une loi historique de destruction de la Fonction publique et des statuts : recrutement de contractuels à la situation précaire sur des emplois permanents, suppression des compétences des CAP sur les opérations de mutations et de promotions (l'administration aurait les mains libres), suppression des CHSCT et des comités techniques, création de contrats de mission d'une durée maximale de six ans (sans titularisation ni CDI à la clef), extension des ruptures conventionnelles aux fonctionnaires, restriction du droit de grève dans la fonction publique territoriale etc. La « *transformation de la fonction publique* » promue par le Président de la République, c'est la précarité pour tous.

LE 2 JUILLET, LE GOUVERNEMENT A RÉAFFIRMÉ LE GEL DU POINT D'INDICE

Lors du « rendez-vous salarial » avec les organisations syndicales de la Fonction publique, le secrétaire d'Etat Olivier Dussopt a affirmé qu'il n'était pas question d'envisager l'augmentation de la valeur du point d'indice dans le cadre contraint de PPCR. Force Ouvrière a claqué la porte de la réunion. Depuis 2000, les fonctionnaires ont perdu 18% de pouvoir d'achat, les salaires nets baissent chaque année, et il faudrait accepter cela ?

LE MODÈLE SOCIAL RÉPUBLICAIN EST EN DANGER

Etant donné la gravité des attaques, le SNFOLC appelle à la tenue massive d'assemblées générales, d'heures d'information syndicale dès le jour de la pré-rentrée

En cette rentrée, la colère accumulée n'est pas retombée. La résistance aux contre-réformes se manifeste depuis des mois, malgré une répression gouvernementale inédite et le renforcement du cadre législatif pour restreindre les libertés d'expression et de manifester – en particulier la loi « anticasseurs ». Cette résistance s'exprime à travers le mouvement des gilets jaunes, la grève des services d'urgences qui ne cesse de s'étendre, la grève inédite des correcteurs et examinateurs du baccalauréat, les différentes mobilisations engagées pour les revendications (pompiers, finances publiques, La Poste, dans certains secteurs du privé...) avec les organisations syndicales.

Comme l'a rappelé la FNEC FP-FO au ministre de l'Education nationale : « *FO ne participera pas à la co-construction de vos réformes, mais restera du côté des personnels. Partout les personnels sont déterminés et soudés sur leurs revendications.* » Le Président de la République voudrait transformer les organisations syndicales en relais de sa politique de destruction des droits des salariés du public et du privé : pour le SNFOLC, il n'en est pas question !

Dans l'Education nationale, la méthode est la même : le ministre annonce la mise en place de comités de suivi de ses contre-réformes, du baccalauréat et du lycée. Le rôle du syndicat n'est pas de négocier la longueur de la chaîne ni le poids du boulet. Pour

FO, il n'y a pas de « bons réglages » de la destruction du baccalauréat, ni de « bons réglages » de la destruction du Code des pensions civiles et militaires. Le SNFOLC s'adresse aux organisations syndicales qui, le 10 juillet, ont réaffirmé leur refus des réformes Blanquer, pour refuser ensemble leur co-construction. FO refuse la mise en place des régions académiques et revendique le maintien de tous les rectorats, avec un recteur d'académie de plein exercice.

Face à l'autoritarisme violent du gouvernement qui déploie une avalanche de mesures contre les droits et garanties collectifs (statut, retraites), les salaires et les conditions de travail, l'heure est à la mobilisation générale, à la construction du rapport de forces pour la satisfaction de toutes les revendications.

La CEN du SNFOLC appelle toutes les instances du syndicat à mettre à leur ordre du jour la tenue de réunions des personnels, pour leur donner tous les éléments sur la situation et décider collectivement des moyens de faire aboutir les revendications. Comme les personnels ont été nombreux à l'exprimer dans les réunions, ce n'est pas un calendrier de journées d'action à répétition qui permettra de gagner. Seul le rapport de forces efficace est capable de faire plier et reculer ce gouvernement, le blocage du pays, la grève décidée et reconduite collectivement dans les assemblées générales.

Un préavis de grève est déposé par la FNEC FP-FO dès le 30 août afin de couvrir toutes les initiatives décidées par les personnels.

- ▶ Pour le retrait de la réforme des retraites Macron-Délévoye, pour le maintien du Code des pensions civiles et militaires, des 42 régimes de retraites, non au régime universel par points ;
- ▶ Pour l'augmentation de 18% de la valeur du point d'indice, pour l'abandon du jour de carence ;
- ▶ Pour l'abrogation de la loi de « *transformation de la Fonction publique* » ;
- ▶ Pour l'abrogation de la loi Blanquer, de la réforme du baccalauréat et du lycée, pour l'abandon de *Parcoursup* ;
- ▶ Pour l'abrogation de la loi « anticasseurs », pour la défense inconditionnelle du droit de grève et de la liberté de manifester.

Adoptée à l'unanimité